

Procès-verbal d'une ASSEMBLÉE SPÉCIALE du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire tenue le 18 septembre 2012, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 22 h 05

PRÉSENCES :

M.	Alain Samson	Président
M ^{me}	Lise Bourbeau	Vice-présidente
M.	Guillaume Marchand	Secrétaire
M ^{me}	Ginette Amiot	Trésorière
MM.	Jean-Pierre Du Sault	Administrateur
	Gilles Piché	Administrateur
M ^{mes}	Monique Savard	Administratrice
	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCE :

Aucune.

Un poste de membres élus est vacant (résidante)
Trois postes de membres cooptés sont vacants

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M. André Martel Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les noms énumérés ci-dessus, six (6) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AGS-01-01 Ouverture de l'assemblée

AGS-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

AGS-01-03 Élection pour 1 poste réservé à une femme qui réside dans le quartier

- Présentation du déroulement des élections
- Appel de candidatures
- Présentation des candidates
- Scrutin, dépouillement du scrutin, annonce des résultats et durée du mandat

AGS-01-04 Levée de l'assemblée

AGS-01-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 22 h 05. Le président, M. Alain Samson ouvre l'assemblée spéciale des membres et précise qu'elle a été convoquée pour l'élection d'un membre au conseil d'administration. Il explique que, constatant qu'à 19 h il n'y avait aucune candidate pour le poste en élection, les administrateurs ont convenu de reporter l'ouverture de l'assemblée spéciale des membres jusqu'au moment où une candidate se présente à l'assemblée. Entre temps, ils ont procédé à la tenue de l'assemblée du conseil d'administration. À la fin de l'assemblée du conseil d'administration à 22 h 05 l'assemblée spéciale des membres a été ouverte.

AGS-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Alain Samson fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Alain Samson, dûment appuyé par M^{me} Lise Bourbeau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale des membres.

Adoptée à l'unanimité.

AGS-01-03 Élections pour un poste réservé à des femmes qui résident dans le quartier

▪ Présentation du déroulement des élections

M. Alain Samson invite M. André Martel, de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à présider l'élection. M. Martel indique qu'un poste réservé aux femmes qui résident dans le quartier est à pourvoir et présente le déroulement de l'élection.

▪ Appel de candidatures

M. André Martel fait l'appel de candidatures :

- Aucune candidate ne s'étant manifestée, M. Martel met fin à la période de mise en candidature et à l'élection.

AGS-01-04 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 22 h 10.

Alain Samson
Président

Guillaume Marchand
Secrétaire

ORDRE DU JOUR

- 12-07-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 12-07-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 12-07-03 **Procès-verbaux du conseil d'administration du 19 juin 2012 et de l'assemblée spéciale du conseil d'administration du 3 juillet 2012**
- Adoption
 - Affaires découlant des procès-verbaux
- 12-07-04 **Modification au règlement de zonage**
Règlement modifiant le règlement sur une permission d'occupation du lot 4 442959 par un restaurant au 337, rue Saint-Paul (R.C.A.IV.Q. 125)
- Présentation
 - Questions et commentaires
 - Recommandation du conseil de quartier
- Modification au règlement de zonage**
Règlement modifiant le règlement sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128, restaurant Côtes à Côtes situé en front de la rue du Marché Champlain R.C.A.IV.Q. 124
- Présentation
 - Questions et commentaires
 - Recommandation du conseil de quartier
- 12-07-05 **Fonctionnement du conseil d'administration**
- Postes cooptés – Résolution
- 12-07-06 **Plan d'action**
- État d'avancement et démarche à venir
 - 2012-09-15 Plan d'action suggestions de M^{me} M.-O. Lessard
- 12-07-07 **Période d'information réservée à la conseillère municipale**
- 12-07-08 **Période de questions et de commentaires du public**
- 12-07-09 **Rapport des délégations et autres participations des membres du conseil d'administration**
- Table de concertation du Vieux-Québec
 - Port de Québec comité de relations avec la communauté
 - Compte-rendu de la rencontre du 26 juillet
 - Assemblée spéciale d'information
 - Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu
 - Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
 - Table de concertation des conseils de quartier du littoral
 - Comité vélo boulevard
 - Groupes (3) de travail de la Ville sur les conseils de quartier, participation sur une base individuelle
- 12-07-10 **Suivi des dossiers du conseil d'administration**
- Association des gens d'affaires du Vieux-Québec
 - Page Facebook
 - Fondation Rues principales, colloque « Le tourisme municipal », 26 septembre 2012
 - Comité transport, circulation, voirie
 - Comité grands événements

- Comité hébergement illégal
- Comité offre de loisirs

12-07-11 Autres dossiers et demandes

12-07-12 Période de questions et de commentaires du public

12-07-13 Trésorerie

- Paiement de la secrétaire de rédaction
- Frais de représentation
- État des revenus et des dépenses, prévisions budgétaires

12-07-14 Correspondance

• *Lettres transmises*

- 2012-06-28 Demande de rencontre d'information, lettre à M. Djamil Moussaoui
- 2012-06-20 Fermeture du bureau de Postes Canada, 59 rue Dalhousie, courriel à M^{me} Karen Savard, bureau du comité exécutif, Ville de Québec
- 2012-09-06 Courriel réponse du CQ Vieux-Québec CBCP à M^{me} France de Grandpré Kiosque Edwin Bélanger

• *Communications écrites reçues*

- 2012-06-22 Réponse à la demande de rescision – Red Bull CRASEHD ICE, M. Étienne Talbot (P 14 D)
- 2012-09-15 Autobus touristiques dans la rue des Remparts, courriel de M. Michel Leclerc
- 2012-09-15 Stationnement avenue Sainte-Geneviève Courriel de Mme M.-O. Lessard
- 2012-09-18 Pétition de M. Rénald Goulet et Jean Thérien, Cap-Blanc concernant les opérations portuaires

12-07-15 Divers

- Dérogation mineure concernant le 71, rue Saint-Pierre, courriel du 13 août 2012
- Dérogation mineure concernant le 30-32, Côte de la Canoterie
- Dérogations mineures concernant le 105, Côte de la Montagne et le 450, rue de la Gare-du-Palais
- Revue Urbanité, été 2012

12-07-16 Levée de l'assemblée

12-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05. Il souhaite la bienvenue au public et l'invite à poser ses questions aux points lui étant réservés à l'ordre du jour.

12-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-PIERRE DU SAULT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier tel que modifié

Adoptée à l'unanimité

12-07-03 Procès-verbaux du conseil d'administration du 19 juin 2012 et de l'assemblée spéciale du conseil d'administration du 3 juillet 2012

- **Adoption**

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-PIERRE DU SAULT, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire adopte les procès-verbaux du conseil d'administration du 19 juin 2012 et de l'assemblée spéciale du conseil d'administration du 3 juillet 2012.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant des procès-verbaux**

Aucun suivi

**12-07-04 Modification au règlement de zonage – Demande d'opinion
Règlement modifiant le règlement sur une permission d'occupation du lot 4 442959 par un restaurant au 337, rue Saint-Paul (R.C.A.1V.Q. 125)**

M. Alain Samson informe l'assemblée que le conseil d'administration a reçu une présentation de ce dossier en séance préparatoire.

- **Présentation**

M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente l'information sur l'origine de cette consultation publique. Il rappelle le cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Il précise que le conseil d'arrondissement a adopté une résolution par laquelle il demande l'opinion du conseil de quartier sur le projet de modification R.C.A.1V.Q. 125. La consultation publique de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) sera tenue par la présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou à une assemblée du conseil d'arrondissement. Le projet de modification R.C.A.1V.Q. 125 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire. Il donne de l'information sur la convocation de la présente consultation publique. Le projet de règlement a été remis au public et aux membres du conseil de quartier.

M. Sergio Avellan H., Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.1V.Q. 125.

- **Questions et commentaires du public**
- **Questions, commentaires et recommandation du conseil de quartier**

Pour les questions et commentaires du public et du conseil de quartier, voir le rapport de consultation en annexe.

Résolution CA-12-44

Modification du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme modifiant le règlement sur une permission d'occupation du lot 4 442959 par un restaurant au 337, rue Saint-Paul (R.C.A.IV.Q. 125)

À l'unanimité, il est recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.IV.Q. 125 relativement à la modification d'une permission d'occupation du lot 4 442 959, restaurant au 337, rue Saint-Paul.

Adopté à l'unanimité

Modification au règlement de zonage – Consultation publique

Règlement modifiant le règlement sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128, restaurant Côtes à Côtes situé en front de la rue du Marché Champlain R.C.A.IV.Q. 124

M. Alain Samson informe l'assemblée que le conseil d'administration a reçu une présentation de ce dossier en séance préparatoire.

- **Présentation**

M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente de l'information sur l'origine de cette consultation publique. Il rappelle le cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Il précise que le conseil d'arrondissement a adopté une résolution par laquelle il demande l'opinion du conseil de quartier sur le projet de modification R.C.A.IV.Q. 124 et lui donne le mandat de tenir la consultation publique dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le projet de modification R.C.A.IV.Q. 124 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il donne de l'information sur la convocation de la présente consultation publique. Le projet de règlement, les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum et la carte de la zone concernée et des zones contiguës ont été remis au public et aux membres du conseil de quartier.

M. Sergio Avellan, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme, R.C.A.IV.Q. 124.

- **Questions et commentaires du public**
- **Questions, commentaires et recommandation du conseil de quartier**

Pour les questions et commentaires du public et du conseil de quartier, voir le rapport de consultation en annexe.

Résolution CA-12-45

Modification du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme modifiant le règlement sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128, restaurant Côtes à Côtes situé en front de la rue du Marché Champlain R.C.A.IV.Q. 124

À l'unanimité, il est recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.IV.Q. 124 sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128, restaurant Côtes à Côtes.

Adoptée à l'unanimité

12-07-05 **Fonctionnement du conseil d'administration**

• **Postes cooptés – Résolution**

M. Alain Samson indique que le conseil de quartier a procédé cet été à une réflexion sur le profil des personnes que le conseil d'administration voudrait ajouter au conseil à titre de membres cooptés. Pour le choix des membres cooptés, le conseil d'administration a retenu les critères suivant : 1) une personne résidante qui représenterait les familles; 2) une personne représentante des organismes communautaires, puisqu'ils sont très présents dans le quartier et y jouent un rôle important; 3) un représentant du secteur des institutions, puisqu'ils apportent emplois et services dans le quartier. M. Alain Samson a déjà entamé des discussions avec le directeur général du Collège François-de-Laval pour le secteur institutionnel et avec le directeur de la Maison Dauphine pour le secteur des organismes communautaires.

Par ailleurs, en ce qui a trait au critère « une personne résidante représentant une famille », M. Alain Samson informe que le conseil d'administration avait porté son choix sur M. Mathieu Pelletier. Toutefois, à la suite de la présentation de M. Pelletier durant la présente assemblée, présentation dans laquelle il nous informe qu'il ne réside pas dans le quartier et qu'il y opère un établissement d'affaires, M. Samson suggère au conseil d'administration de reporter sa décision concernant cette nomination. Ceci afin de permettre à M. Pelletier de transmettre le document nous indiquant qu'il se présente à titre de représentant d'un établissement d'affaires et pour permettre au conseil d'administration de discuter à nouveau de cette candidature, ainsi que celle de M. Éric Senney, à sa prochaine séance de travail.

Résolution CA-12-46

Report de la nomination de membres cooptés du conseil d'administration

Attendu que le conseil d'administration doit accepter les membres cooptés en toute connaissance de leur lieu de résidence ou d'établissement d'affaires;

Attendu qu'il manque une pièce dans les documents déposés par M. Mathieu Pelletier indiquant qu'il se présente au nom d'un établissement d'affaires;

Attendu que la candidature de M. Éric Senney est aussi à considérer;

SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. GILLES PICHÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier ne retienne pas pour l'instant la candidature de M. Mathieu Pelletier à l'un des trois postes cooptés et qu'il demande à ce dernier de transmettre un document attestant qu'il se présente au nom d'un établissement d'affaires. Le conseil d'administration, à la lumière des informations présentées durant l'assemblée, se réserve la possibilité de procéder à une nouvelle réflexion sur cette candidature et sur celle de M. Éric Senney.

Adoptée à l'unanimité

12-07-06 **Plan d'action**

• **État d'avancement et démarches à venir**

M^{me} Lise Bourbeau résume les orientations que le conseil d'administration s'est données à la suite de plusieurs réunions dans les derniers mois afin de développer son plan d'action :

- 1) Veiller à la consolidation et à la croissance de la fonction résidentielle du Vieux-Québec
- 2) Promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel dans un souci d'harmonisation avec les diverses fonctions du quartier.
- 3) Renforcer le lien entre les citoyens et leur conseil de quartier.

M. Alain Samson rappelle la démarche qui a été suivie et qui mènera à la présentation du plan d'action du

conseil à son assemblée du 16 octobre prochain. Durant cette assemblée, il y aura présentation du plan, discussion avec le public et, s'il y a lieu, adoption du plan par le conseil d'administration.

M. Gilles Piché émet son inquiétude quant à l'appui concret que le conseil de quartier peut recevoir de la part des instances de la Ville pour lui permettre d'effectuer efficacement son travail. Une discussion s'ensuit sur les exemples de moyens par lesquels l'administration de la Ville de Québec a soutenu les initiatives des précédents conseils de quartier en investissant pour créer des comités de travail : Table de concertation du Vieux-Québec, les États généraux du Vieux-Québec, etc. M. André Martel rappelle que le précédent conseil d'administration a déjà produit des documents sur des problèmes du quartier et sur les moyens pouvant être envisagés, la plupart étant disponibles sur la page Internet du conseil de quartier de la Ville de Québec.

- **2012-09-15 Plan d'action suggestions de M^{me} M.-O. Lessard**

Respect de la réglementation sur le stationnement : Une résidante a écrit sur la page Facebook du conseil de quartier pour se plaindre de la difficulté pour les résidents de trouver un stationnement sur rue dans le secteur de l'avenue Sainte-Geneviève, étant donné que beaucoup de personnes se stationnent sans vignette, entre autres lorsqu'il y a des événements spéciaux dans le quartier ou durant la fin de semaine. M^{me} Amiot et M. Piché observent une situation semblable dans le secteur où ils résident et se demandent si la Ville ne tolère pas cette situation. Lorsqu'une telle situation est constatée, M. André Martel invite les membres du conseil et le public à la communiquer à l'arrondissement. L'arrondissement est responsable des agents de stationnement et pourra prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation.

Les membres du conseil conviennent de faire un suivi auprès de M^{me} M.-O. Lessard en lui suggérant de faire connaître cette situation en communiquant avec le service de requêtes et plaintes de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

Requêtes et plaintes : Par ailleurs, le conseil de quartier désire obtenir les statistiques sur les plaintes et requêtes faites à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou dans les dernières années afin de mieux cibler les actions du conseil dans la réalisation de son plan d'action. M. André Martel indique qu'il a fait la demande auprès de l'arrondissement afin d'obtenir ces informations et que le processus suit présentement son cours.

12-07-07 Période d'information réservée à la conseillère municipale

Commerces et été 2012 : Constatant que les commerçants se disent déçus de l'achalandage dans les commerces durant l'été 2012, malgré des conditions météorologiques exceptionnellement bonnes, elle demande à l'association des gens d'affaires du Vieux-Québec de lui transmettre de l'information sur ce sujet. M. Jean-Pierre Du Sault souligne que la rentabilité d'un commerce durant la saison estivale varie beaucoup selon le type de commerce. Par exemple, à l'été 2012, les restaurateurs ont fait de meilleures affaires que les boutiques. Pour expliquer cette situation, il observe qu'à l'été 2012 la clientèle provenait surtout de la région de Québec alors que celle qui consomme habituellement dans les boutiques provient généralement de l'extérieur de la région de Québec.

Dossier du futur CPE Saint-Louis-de-Gonzague : Selon les informations que M^{me} Guérette a obtenues dernièrement, le projet est très prometteur. Un pourcentage appréciable de places sera réservé aux résidents du quartier. M. Mathieu Pelletier, un commerçant, rappelle que malgré la création de ce CPE, il y a encore beaucoup de familles du Vieux-Québec qui n'ont pas obtenu de place dans ce CPE, le nombre de places devrait être haussé.

Participation citoyenne M. Gilles Piché aimerait entendre M^{me} Guérette sur les moyens à utiliser afin d'augmenter la participation citoyenne aux assemblées. Par exemple, le recours aux conférences de presse est-il un moyen approprié? À la suite de quelques suggestions, M. Alain Samson conclut que la question de

la participation citoyenne devra faire l'objet d'une discussion lors d'une réunion de travail du conseil d'administration. M^{me} Guérette considère que les membres du conseil de quartier ne devraient pas s'inquiéter du nombre de personnes présentes aux assemblées publiques, car le public participe lorsqu'il y a des enjeux.

12-07-08 Période de questions et de commentaires du public

Aucune

12-07-09 Rapport des délégations et autres participations des membres du conseil d'administration

- **Table de concertation du Vieux-Québec**

La 2^e réunion de la table se tiendra le jeudi 20 septembre 2012. M. Alain Samson sera présent.

- **Port de Québec Comité de relations avec la communauté**

M. Alain Samson résume la dernière réunion du Comité de relations avec la communauté du Port de Québec tenue le 10 septembre dernier. Les membres du comité ont participé à une visite des infrastructures portuaires dans les secteurs de l'Anse-au-Foulon, Beauport, ainsi que dans le secteur des silos de la Bungee. Une autre rencontre est prévue en novembre ou décembre.

- **Compte-rendu de la rencontre du 26 juillet**

À l'invitation du Port de Québec, M. Alain Samson et M^{me} Lise Bourbeau ont participé à une rencontre avec deux représentants du port, MM. Anick Métivier et Patrick Robitaille, concernant les travaux présentement effectués dans le secteur de l'Anse-au-Foulon.

M. Métivier et M. Patrick Robitaille ont expliqué les activités du port (matières brutes en vrac, etc.). Un immeuble de bureaux de l'Anse-au-Foulon, soit l'ancienne gare maritime, a été déconstruit récemment, ce fut un très long chantier. Ce secteur sera aménagé pour entreposer de la marchandise en vrac. Un hangar a été incendié cet hiver. Le Port de Québec a confirmé que ce bâtiment allait être reconstruit, mais plus petit. À l'extrémité ouest, sur le site d'anciennes citernes de pétrole, les sols sont en processus de décontamination.

Considérant les témoignages d'inquiétude de la part de résidents du secteur Cap-Blanc au sujet de ces travaux, M^{me} Lise Bourbeau et M. Alain Samson ont demandé aux représentants du Port de Québec si Le Port était ouvert à l'idée de participer à une assemblée d'information publique du conseil de quartier, qui se tiendrait cet automne, sur les projets de développement et de reconstruction prévus dans ce secteur du port. Les représentants du port ont accepté cette idée, la date reste à déterminer.

- **Assemblée spéciale d'information**

Résolution CA-12-47

Concernant la distribution d'un avis invitant les citoyens et les citoyennes du quartier à participer à une assemblée publique d'information et d'échanges pour le Cap-Blanc avec Le Port de Québec

Considérant les travaux importants effectués actuellement par Le Port de Québec et les questionnements et désagréments que ceux-ci engendrent particulièrement auprès de la population du secteur du Cap-Blanc;

Considérant la pétition lancée récemment par des résidents du Cap-Blanc pour protester contre la pollution de l'air engendrée par certaines activités du Port de Québec;

Considérant l'ouverture annoncée par l'Administration portuaire de Québec dans ses relations avec la communauté;
Considérant l'objectif poursuivi par le conseil de quartier dans son plan d'action visant à connaître les préoccupations des résidants et assurer les suivis requis;

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE BOURBEAU D'UMENT APPUYÉE PAR M. ALAIN SAMSON, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire :

— demande à l'administration du Port de Québec de participer à une assemblée publique d'information organisée par le conseil de quartier visant à informer les citoyens et citoyennes du quartier au sujet de ses projets prévus dans le secteur de l'Anse-au-Foulon et d'échanger avec eux sur ces projets et leurs préoccupations, et ce, le plus tôt possible.

— réserve un montant de 678.72 \$ pour la distribution d'un avis porte-à-porte sur le territoire du conseil de quartier afin d'inviter les citoyens et citoyennes à participer à cette assemblée publique

— demande à l'Arrondissement de La Cité Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative.

Adoptée à l'unanimité

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu**
 - **Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**
 - **Table de concertation des conseils de quartier du littoral**
 - **Comité vélo boulevard**
 - **Groupes (3) de travail de la Ville sur les conseils de quartier, participation sur une base individuelle**
- M. Alain Samson informe le conseil de quartier que la deuxième réunion du Groupe de travail sur le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier a eu lieu le 12 septembre 2012.
La première réunion du Groupe de travail sur l'arrimage entre la Ville et le conseil de quartier, à laquelle M^mc Lise Bourbeau participe, aura lieu le 25 septembre 2012.
La première réunion du Groupe de travail sur les communications, à laquelle M. Jean-Pierre Du Sault participe, aura lieu le 2 octobre 2012.

12-07-10 Suivi des dossiers du conseil d'administration

- **Association des gens d'affaires du Vieux-Québec**

M. Jean-Pierre Du Sault, président de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec, énumère et décrit brièvement les projets sur lesquels l'association travaille présentement :

— Illumination de la rue Saint-Jean

— Magasinage V.I.P. pour les résidants du Vieux-Québec dans les commerces du quartier.

— Sapin de Noël : installation et décoration d'un sapin de Noël extérieur avec la participation des citoyens.

-5 à 7 des gens d'affaires, 21 novembre 2012 au Collège François-de-Laval. La date est à confirmer.

— Réouverture d'une succursale de la S.A.Q. sur la rue Saint-Jean : l'association est en discussion avec la S.A.Q.

- **Page Facebook**

La réception de la correspondance de M^mc M.-O. Lessard concernant le stationnement sur l'avenue sainte-Geneviève a été traitée au point 12-07-06 sur le plan d'action.

- **Fondation Rues principales, colloque « Le tourisme municipal », 26 septembre 2012**

Le CQ ne participera pas à ce colloque.

- **Comité transport, circulation, voirie**

- **Autobus touristiques dans la rue des Remparts :** Le conseil de quartier a reçu un courriel de M. Michel Leclerc, résidant de la rue des Remparts, concernant la circulation d'autobus touristiques dans cette rue. M. Leclerc rappelle que celle-ci est interdite depuis le début des années 90. M. Alain Samson mentionne qu'il fera au nom du conseil un suivi auprès de M. Leclerc en lui suggérant de faire connaître cette situation en communiquant avec le service de requêtes et plaintes de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.
- **Salubrité et poubelles de rue sur la rue Saint-Jean :** MM. Alain Samson et Gilles Piché observent que durant les journées de fort achalandage dans le Vieux-Québec et durant les grands événements, il est récurrent que les poubelles de rue débordent, notamment dans le secteur de la rue Saint-Jean. La fréquence de la cueillette des poubelles de rue ne correspond pas effectivement à l'achalandage touristique du Vieux-Québec.

Comme demandé, M. André Martel transmet au conseil l'horaire de cueillette des poubelles de rue en période régulière et lors des grands événements ciblés :

- mai à octobre, 7 jours sur 7, une fois entre 5 h et 13 h, une fois entre 16 h et 24 h
- durant la saison hivernale, du lundi au vendredi, une fois par jour
- durant certains grands événements (Madonna, Red Bull, certains événements du Carnaval) une équipe supplémentaire est affectée à la cueillette dans le secteur de l'événement
- durant le Pro Tour, un contremaître sentinelle fait intervenir une équipe lorsque nécessaire

Résolution CA-12-48

Poubelles de rue, fréquence des cueillettes

Considérant le débordement fréquent des poubelles de rue du Vieux-Québec durant les périodes de fort achalandage et les grands événements et que cette situation peut occasionner d'importants problèmes d'hygiène;

Considérant que ce problème nuit à l'image du Vieux-Québec, carte de visite de la Ville de Québec;

Considérant que des demandes d'interventions ont été faites par les précédents conseils d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire;

SUR PROPOSITION DE M. GILLES PICHÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. ALAIN SAMSON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire porte à l'attention des autorités de la Ville de Québec le problème de la fréquence de la cueillette des poubelles de rue du Vieux-Québec durant les périodes de fort achalandage et lors des grands événements et demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de mettre en place des mesures afin de régler définitivement ce problème.

Adoptée à l'unanimité

- **Comité grands événements**
- **Comité hébergement illégal**
- **Comité offre de loisirs**

Ces dossiers font l'objet d'aucun suivi.

12-07-11 Autres dossiers et demandes

Aucune demande n'est traitée.

12-07-12 Période de questions et de commentaires du public

Aucune question aucun commentaire

12-07-13 Trésorerie

- **Païement de la secrétaire de rédaction**
- **Frais de représentation**
- **État des revenus et des dépenses, prévisions budgétaires**

M^{me} Ginette Amiot présente une mise à jour des prévisions budgétaires en date du 18 septembre 2012. De plus, elle informe qu'elle entreprendra des démarches afin que le conseil de quartier se prévale du programme de la caisse Desjardins concernant le remboursement des frais bancaires aux organismes à but non lucratif.

12-07-14 Correspondance

- **Lettres transmises**
 - 2012-06-28 Demande de rencontre d'information, lettre à M. Djamil Moussaoui.
 - 2012-06-20 Fermeture du bureau de Postes Canada, 59 rue Dalhousie, courriel à M^{me} Karen Savard, bureau du comité exécutif, ville de Québec
 - 2012-09-06 Courriel réponse du CQ Vieux-Québec CBCP à M^{me} France de Grandpré Kiosque Edwin Bélanger
- **Communications écrites reçues**
 - 2012-06-22 Réponse à la demande de rescision – Red Bull CRASEHD ICE, M. Étienne Talbot
 - 2012-09-15 Autobus touristiques dans la rue des Remparts, courriel de M. Michel Leclerc
 - 2012-09-15 Stationnement avenue Sainte-Geneviève Courriel de M^{me} M.-O. Lessard
 - 2102-09-18 Pétition de M. Rénald Goulet et Jean Thérien, Cap-Blanc concernant les opérations portuaires

12-07-15 Divers

- Dérogation mineure concernant le 71, rue Saint-Pierre, courriel du 13 août 2012
- Dérogation mineure concernant le 30-32, Côte de la Canoterie
- Dérogations mineures concernant le 105, Côte de la Montagne et le 450, rue de la Gare-du-Palais
- Revue Urbanité, été 2012

12-07-16 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 22 h 08

Alain Samson
Président

Guillaume Marchand
Secrétaire